



102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0  
environnement@ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca

## Procès-verbal

### **Rencontre du 12 juin 2017 à 19h**

Étaient présents : Mesdames Ève-Marie Grenon, Lise Beauchemin et Lucie Sauvé ainsi que messieurs Daniel Bouchard et Marc Bouisset.

Était également présent monsieur Charles Leclerc, agent d'inspection et d'information en environnement agissant comme secrétaire du comité.

Étaient absents : Messieurs Jean Murray et Simon Drouin, ainsi que madame Myriam Rioux.

#### ***Partie 1 - Formalités***

##### **1. Vérification du quorum**

Le quorum est vérifié.

##### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Lucie Sauvé, appuyé par madame Ève-Marie Grenon et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

##### **3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 10 avril 2017**

Il est proposé par monsieur Marc Bouisset, appuyé par madame Lise Beauchemin et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 10 avril 2017 soit adopté.

#### ***Partie 2 – Suivis de dossiers***

##### **4. Projet de règlement sur les distances minimales du RPEP**

Monsieur Charles Leclerc annonce aux membres du comité que le règlement sur les distances minimales du RPEP a été adopté par le conseil municipal.

**Myriam Rioux**, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Simon Drouin**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

## 5. Conférences et activités 2017

### 5.1. Retour sur le 24h de sciences

Monsieur Charles Leclerc explique aux membres du comité que l'activité s'est très bien déroulée et qu'elle a attiré plus de trente personnes. Il souligne l'implication de monsieur Daniel Bouchard, qui a préparé tous les dortoires préalablement à l'événement et qui a donné les explications d'assemblage.

### 5.2. Retour sur la fête de l'eau

Les membres du comité qui n'étaient pas présents lors de l'événement sont informés du bon déroulement de l'événement. La présence du kiosque de Covabar ainsi que du CCE a été appréciée par plusieurs participants ainsi que la visite guidée de sensibilisation, pour les jeunes et moins jeunes, aux bienfaits d'un écosystème en santé. De plus, les membres soulignent la contribution de madame Susie Almgren, qui a accordé l'accès à son terrain en bordure de la rivière afin de réaliser cette visite guidée.

Certains membres se demandent pourquoi la présence du Regroupement citoyen de Saint-Marc-sur-Richelieu n'a pas été acceptée par la municipalité et sont déçus de cette décision. Les membres du comité s'entendent sur le fait que la Fête de l'eau est l'occasion de célébrer l'eau sous tous ses aspects : environnemental, culturel, historique, politique et festif.

Le comité en vient à la conclusion qu'il devrait s'impliquer davantage dans l'organisation de l'événement en 2018 et faire équipe avec l'ensemble des comités.

Plusieurs idées intéressantes sont soulevées pour la prochaine édition de l'événement :

- Commander une banderole pour assurer la visibilité du CCE lors des événements.
- Aménager une fontaine pour les cyclistes sur le bord de l'eau pour la période estivale.
- Faire tirer un baril récupérateur d'eau de pluie.

*Monsieur Charles Leclerc s'occupera des démarches pour se procurer une banderole à l'effigie du CCE et d'impliquer le CCE dans l'organisation de la Fête de l'eau l'année prochaine. Il partagera également l'idée d'aménager une fontaine pour les cyclistes en bordure de la 223.*

### 5.3. Présence à la fête nationale

Aucun des membres du comité ne pourra être présent à la fête nationale. Toutefois, le comité exprime le souhait que les organisateurs s'assurent, dans la mesure du possible, que l'événement observe les recommandations du guide des événements écoresponsables.

Ils ramènent également l'idée d'acheter de grands drapeaux afin d'identifier clairement les endroits où sont situées les poubelles.

*Monsieur Charles Leclerc s'occupera des démarches pour l'acquisition de drapeaux à poubelles.*

### **5.5. Station de distribution d'eau potable**

Les membres du comité se mettent d'accord pour que le CCE prépare un devis officiel de station de distribution d'eau potable et effectue une recommandation officielle au conseil de procéder à l'achat d'une telle station pour les événements municipaux.

Pour l'instant, les membres s'entendent pour que la station soit en acier inoxydable, comporte plusieurs robinets et soit en mesure de réfrigérer l'eau distribuée.

### **6. Bannissement des sacs de plastique**

Tous les membres du comité sont d'accord avec l'idée de bannir les sacs de plastique. L'adoption d'un règlement municipal prévoyant une période de sensibilisation efficace sera nécessaire. Les membres du comité aimeraient discuter des sacs de plastique pour les feuilles ainsi que des Publisacs dans le cadre du bannissement.

Une recommandation officielle sera préparée lors de la prochaine rencontre du CCE.

## ***Partie 3 – Varia et conclusion***

### **7. Varia**

#### **7.1. Interdiction bouteilles d'eau**

Les membres du comité évoquent l'idée d'interdire l'eau embouteillée à Saint-Marc-sur-Richelieu. Pour ce faire, il faudrait aménager des stations de remplissage et des fontaines à davantage d'endroits, adopter une résolution, puis un règlement.

Le sujet sera discuté plus en profondeur lors d'une prochaine rencontre.

*Monsieur Charles Leclerc se chargera de fournir de l'information aux membres du comité afin de favoriser une décision éclairée.*

#### **7.2. Agrile du frêne**

Lorsque monsieur Charles Leclerc explique aux membres du comité qu'il n'est pas recommandé d'abattre les frênes en période estivale et que plusieurs municipalités possèdent des règlements interdisant l'abattage pour cette période, ils proposent de faire changer rapidement la réglementation à Saint-Marc-sur-Richelieu pour y intégrer cette notion de période d'abattage.

*Monsieur Charles Leclerc se chargera de faire modifier rapidement la réglementation en ce sens.*

#### **7.3. Banc pour le cul-de-sac de l'Islet**

Madame Lise Beauchemin va apporter des idées de banc pour le cul-de-sac de la rue de l'Islet et aimerait collaborer avec le comité d'embellissement à la réalisation du projet.

**9. Date de la prochaine rencontre**

*Monsieur Charles Leclerc se chargera de préparer un sondage Doodle pour déterminer la date de la prochaine rencontre du CCE.*

**10. Clôture de la rencontre**

La rencontre se termine à 21h.